



L'action "Nouvelles technologies" proposée par l'Ifac répond aux besoins des jeunes en matière de prévention sur les nouvelles technologies comme Internet et la téléphonie mobile. Ces interventions dynamiques, ludiques et participatives permettent aux jeunes, lors d'un temps privilégié, d'être sensibilisés aux questions juridiques et de santé ayant trait à l'utilisation des nouvelles technologies.

Adoptées par les jeunes très tôt, ces nouvelles technologies offrent la possibilité de nouvelles formes de socialisation, d'échange et d'accès au savoir. Mais souvent seuls face à ces outils, ils n'ont pas conscience des conséquences de leurs actes et des risques auxquels ils peuvent être confrontés.

L'intervention a pour vocation d'informer et de conseiller les jeunes dans leur utilisation des nouvelles technologies, dans le but de développer leur esprit critique et leur permettre de faire des choix plus éclairés.

Public concerné

Action adaptée à partir de 8 ans.

Objectifs

- Développer les connaissances des jeunes sur les liens entre leur utilisation des nouvelles technologies et leur santé.
- Favoriser la prise de conscience des conséquences de certains actes d'un point de vue moral, pénal et social.
- Sensibiliser les jeunes sur les risques liés aux nouvelles technologies.
- Inciter les jeunes à entreprendre des discussions concernant leur utilisation des nouvelles technologies.

Lieux de l'action

Les interventions sont organisées sur site, dans :

- Les établissements scolaires : écoles primaires (dans le cadre d'un projet avec l'enseignant ou des Nouvelles Activités Périscolaires), collèges, lycées...
- Les structures à caractère social : accueils de loisirs, accueils de jeunes, centres sociaux, maisons de quartier...

Thèmes abordés

- Cyber harcèlement,
- Respect de soi et des autres,
- Protection de la vie privée,
- Droit à l'image,
- Sommeil,
- Monde virtuel,
- Troubles auditifs,
- Téléchargement,

- Dépendance et plaisir,
- Impacts sur la socialisation,
- E-réputation,
- Mauvaises rencontres.

Descriptif de l'action

L'action se compose de 2 modules de 2 heures environ :

Premier module : jeu de plateau

Cette première séquence s'articule autour d'un jeu de plateau de questions / réponses et de défis en équipes. Le jeu, animé par deux intervenants, permet de sensibiliser les jeunes aux problématiques posées par les nouvelles technologies et aux conduites à risques induites.

Deuxième module : intervention spécifique à Internet

À l'issue de la première séquence de réflexion sur les nouvelles technologies, l'intervention d'un spécialiste et/ou d'un animateur est proposée pour répondre aux interrogations suscitées par le jeu. Le module est principalement centré sur Internet. Cette séquence permet d'affiner les connaissances acquises au cours du jeu précédent et de développer leur esprit critique sur le Net.

Soirée thématique

Selon le réseau local, une rencontre thématique peut être proposée à destination des adultes. Ce temps permet de réunir les parents et les acteurs éducatifs afin de les impliquer quant à l'action menée et de faire un retour des constats effectués. Tout en se basant sur les réflexions et les interrogations du public, le spécialiste et l'animateur proposent repères et outils face aux situations abordées.

